

## Actualités

### MOT DU MAIRE

Les citoyens de Prévost avaient jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre à 16h30 pour soumettre leur candidature aux élections municipales de 2021. La directrice des élections confirme qu'outre les membres du conseil jusqu'alors en fonction, aucune personne ne s'est portée candidate.

Cela signifie que tous les conseillers et moi-même avons été réélus par acclamation et que conformément à la loi, il n'y aura pas d'élection le 7 novembre prochain. Dans le paysage politique Prévostois, il s'agit de la première élection par acclamation depuis plus de 40 ans. Cela accroît d'autant plus notre responsabilité à bien vous servir au cours des quatre prochaines années. Ce mandat renouvelé est pour nous un grand honneur et un défi stimulant!

À l'image de notre précédent mandat, vous pouvez compter sur notre engagement, notre dévouement et notre détermination à vous représenter dignement. Nous demeurerons au service de tous les Prévostoises et Prévostois et nous nous imposons une obligation de résultat.

Avec la pandémie et l'élection par acclamation, nous n'avons pas eu la chance d'échanger avec vous comme nous l'aurions souhaité. De ce fait, je vous annonce que la Ville augmentera le nombre de consultations citoyennes. Je vous invite à y participer en grand nombre.

C'est grâce à vos commentaires que les élus et les employés municipaux peuvent vous proposer et vous offrir des services à la hauteur de vos attentes.

Je profite d'ailleurs de cette tribune pour remercier notre équipe municipale qui vous a à cœur et qui, malgré des ressources limitées, ne cesse de se réinventer afin de réaliser de petites et de grandes choses pour les Prévostoises et Prévostois. Notre Ville, c'est notre milieu de vie. Nous allons continuer ensemble de faire de Prévost, une ville où il fait bon vivre !

Paul Germain



### TROTTIBUS À PRÉVOST, inscrivez-vous comme participant ou bénévole!

La Société canadienne du cancer (SCC), en collaboration avec la Ville de Prévost est fière de présenter un projet pilote en transport actif, soit le Trottibus formule voisin. Grâce à cette initiative, la SCC renforce sa proposition en matière de programmes centrés sur la prévention du cancer et les saines habitudes de vie. La Ville de Prévost, souhaite quant à elle offrir une mesure supplémentaire pour assurer la sécurité des jeunes citoyens.

Le Trottibus formule voisin vise à augmenter le niveau d'activité physique des jeunes; il permet aux élèves du primaire de marcher vers l'école de manière sécuritaire et encadrée. De plus, ce projet intègre une composante particulière, soit la participation citoyenne dans l'organisation d'un autobus pédestre. La plateforme en ligne [www.trottibusvoisin.ca](http://www.trottibusvoisin.ca) permet aux citoyens de créer leur propre trajet Trottibus ou encore de se joindre à titre de bénévoles à un trajet existant.



Diffusée en direct  
SUR LA PAGE FACEBOOK  
DE LA VILLE DE PRÉVOST

PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL :  
Salle Saint-François-Xavier : 994, rue Principale, Prévost

LUNDI  
À 19 H 30

15 NOVEMBRE

POUR JOINDRE LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL :  
[ville.prevost.qc.ca](http://ville.prevost.qc.ca)